

Séance publique du Conseil Municipal du Jeudi 2 Juillet 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ANGLEFORT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie d'Anglefort, sous la présidence de Monsieur PLÉ Henri
Présents : P. PRIMEVERT, Y. MUGNIER, C. DAVIET, L. BELLON, E. DOMPS, V. SANTAMARIA, F. AURELLE,
B. MOINE, T. MICHELI, M. CARRARA, C. SASSO, JF THIERRY
Procureurs : A. JASSERME à C. DAVIET ; L. PROFIZI à C. SASSO
Absent(s) non excusé(s) :
Absent(s) excusé(s) :
Secrétaire de séance : V. SANTAMARIA

Délibération n° 2026-118 – Approuvée à l'unanimité

Nomination d'un secrétaire de séance

Délibération n° 2026-119 – Approuvée à l'unanimité

Dérégation scolaire

Délibération n° 2026-120 – Approuvée à l'unanimité

Renouvellement du document unique

Délibération n° 2026-121 – Approuvée à l'unanimité

Désignation des délégués des commissions thématiques de la CCUR

Délibération n° 2026-0121 – Approuvée à l'unanimité – Question ajournée

Désignation des conseillers consultants au CODIR

Délibération n° 2026-122 – Approuvée à l'unanimité

Modification du temps de travail d'un agent – passage à 35 heures

Délibération n° 2026-0122 – Approuvée à l'unanimité – Question ajournée

Création d'un poste de 2 heures à la cantine scolaire en complément des autres agents

Délibération n° 2026-00122 Approuvée à la majorité, une abstention F. Aurelle pour le parking des pêcheurs

Prise d'arrêtés de stationnement (voitures-campings-cars) autour du plan d'eau

Délibération n° 2026-000122 – Approuvée à l'unanimité – Question ajournée

Mise en conformité d'une desserte AEP en zone UH – extension du réseau d'eau potable -Rue du Bon Temps, suppression de la canalisation EAP sur la parcelle 5099 – Rue du Vigny et reprise de deux branchements

Délibération n° 2026-123 – Approuvée à l'unanimité sur le principe de mise en location – Les conditions et modalités de location seront précisées ultérieurement – A l'unanimité

Location des locaux : salon d'onglerie et cabinet d'ostéopathe

Délibération n° 2026-0123 – Approuvée à l'unanimité pour le principe de location – Question sur la fixation des tarifs ajournée - A l'unanimité

Prix de location de la salle multisports suite à la demande de Iwona RALFAS & Ludovic BAUD

Délibération n° 2026-124 – Approuvée à l'unanimité

Création d'un groupe de travail « Verdet »

Délibération n° 2026-125 – Approuvée à l'unanimité

Création d'un groupe de travail « Voie Verte »

Délibération n° 2026-126 – Approuvée à l'unanimité

Mise à disposition des WC du snack pendant la période estivale

Délibération n° 2026-127 – Approuvée à l'unanimité

Ligne téléphonique du poste de secours : impossibilité technique – achat d'un téléphone portable et d'une carte SIM pour 2 mois

Délibération n° 2026-128 – Approuvée à l'unanimité

Location temporaire du local garage de l'église

Délibération n° 2026-129 – Approuvée à l'unanimité

Réfection de la toiture de l'école primaire : appel à un bureau d'étude

Délibération n° 2026-130 – Approuvée à la majorité

Problème de desserte – Rue de Bouilloud

Délibération n° 2026-131 – Approuvée à l'unanimité

ONF – Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois

Délibération n° 2026-132 – Approuvée à l'unanimité

SIEA – Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications – 3^{ème} tranche : plan de financement révisé

Délibération n° 2026-133 – Approuvée à l'unanimité

Legs : Estimation du bien par l'agence Immo Connection

Délibération n° 2026-134 – Approuvée à l'unanimité

Lotissement du Verger – rétrocession des espaces communs – Autorisation de cession – Prise en charge des frais d'acte par la Commune

Délibération n° 2026-135 – Approuvée à l'unanimité

CCUR – Pacte de gouvernance entre la CCUR et les communes membres

Délibération n° 2026-136 – Approuvée à l'unanimité

Ecole – Film protecteur chaleur vitrage – Surcoût

Délibération n° 2026-137 – Approuvée à l'unanimité

Achat poubelles

Délibération n° 2026-138 – Approuvée à l'unanimité

TVO – Vin d'honneur

Liste des délibérations publiée le 10 juillet 2026

Le Maire,

H. PLÉ



2026/134

COMMUNE d'ANGLEFORT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PLÉ Henri, Maire.

Présents : P. PRIMEVERT, Y. MUGNIER, C. DAVIET, V. SANTAMARIA, L. BELLON, E. DOMPS, T. MICHELI, M. CARRARA, F. AURELLE, B. MOINE, C SASSO, JF THIERRY

Absent(s) non excusé(s) : /

Absent(s) excusé(s) : /

Procurations : L. PROFIZI à C. SASSO, A. JASSERME à C. DAVIET

Secrétaire de Séance : V. SANTAMARIA

Date de convocation : 25/06/2026 - Date d'affichage : 09/07/2026

OBJET : LOTISSEMENT DU VERGER – RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS – AUTORISATION DE CESSIION ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS D ACTE PAR LA COMMUNE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriale

VU la délibération du 24 novembre 2025 n° 2025/183 relative à l'opération d'aménagement réalisée par la SCCV Le Clos du Verger

VU le permis d'aménager référencé n° 00101020C0008

VU le document d'arpentage et les documents cadastraux relatifs à la parcelle concernée – AH 587

CONSIDERANT que la SCCV Le Clos du Verger a réalisé une opération de lotissement, sur la parcelle AH 587, comprenant la création d'une voie destinée à être intégrée au domaine public communal

CONSIDERANT que cette voie permettra d'assurer la liaison entre la Rue des Ecoles et la Rue de la Bonnette

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de la commune d'acquérir cette emprise afin de l'intégrer ultérieurement dans son domaine public routier

CONSIDERANT que pour faciliter la réalisation des travaux le promoteur a réalisé l'ensemble des travaux dans le cadre de cette opération

CONSIDERANT que la SCCV Le Clos du Verger accepte de rétrocéder à la commune, moyennant le prix de un euro, l'emprise foncière constituant cette future voie publique comprenant les parcelles référencées AH 677 (7 a 40 ca), AH 678 (5 a 04 ca), AH 679 (09 ca)

CONSIDERANT que la SCCV Le Clos du Verger a avancé les frais relatifs à ces travaux, pour un montant de 40 003.78 € HT, soit 48 004.54 € TTC, afin de ne pas retarder la poursuite et l'achèvement du chantier

CONSIDERANT qu'il a été convenu, délibération du 24 novembre 2025, que la Commune rembourserait le promoteur des frais avancés et qu'une rétrocession des terrains serait réalisée pour que la Commune puisse intégrer cette portion de voie dans la voirie publique

CONSIDERANT que la commune a versé directement à la SCCV Le Clos du Verger le 25/06/2026 par mandatement n° 461 – bordereau 49 la somme de 48 004.54 € correspondant au coût des travaux de voirie avancé par la SCCV Le Clos du Verger

CONSIDERANT qu'il convint de prévoir que l'ensemble des frais liés à cette cession, notamment les frais notariés de publicité foncière et autres frais annexes seront pris en charge par la commune

DEMANDE au Conseil de se prononcer

Le Conseil Municipal



2026/134

DECIDE

À l'unanimité,

D'ACCEPTER la cession, moyennant le prix d'un euro par la SCCV Le Clos du Verger, de l'emprise foncière destinée à constituer la future voie publique reliant la Rue des Ecoles à la Rue de la Bonnette, selon les limites qui seront définies par le document d'arpentage

DE PRENDRE en charge l'ensemble des frais liés à cette cession, notamment les frais d'acte notarié, de publicité foncière, de géomètre, le cas échéant, ainsi que tous les frais accessoires

DE PRECISER que la parcelle sera intégrée au domaine privé de la commune dans un premier temps, avant son classement ultérieur dans le domaine public communal selon la procédure en vigueur

D'AUTORISER le Maire à signer, chez Maître Renoux, Notaire à Belley l'acte authentique de cession ainsi que tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire,
H. PLÉ

Secrétaire de Séance,
V. SANTAMARIA

